

Règlement de la bourse de recherche « Valorisation des études du GICC »

Année 2025

- Bourse proposée par le Groupe Insuffisance Cardiaque et Cardiomyopathies (GICC) de la Société Française de Cardiologie (SFC)
- Un projet retenu
- Montant de la dotation : 30 000 €
- Dossier de candidature à envoyer par mail à : prix-bourses@sfc cardio.fr

Date limite de dépôt des candidatures	
Les dossiers en retards et/ou incomplets ne seront pas pris en considération	9 juin 2025 à minuit
Composition du jury	Juin 2024
Désignation du lauréat	15 juillet 2025
Remise officielle	Lors des JFIC-CAT de l'année en cours (2-3 octobre 2025, Poitiers) et des JESFC de l'année suivante



Règlement de la bourse « Valorisation des études du GICC »

Année 2025

Article 1 : Thème et nature du projet

Cette bourse a pour objectif final l'amélioration des connaissances, de la prise en charge, du pronostic et de la qualité de vie des patients insuffisants cardiaques en France, et de mettre en valeur la recherche française (sur ces deux thématiques). Cette bourse est appelée « Valorisation des études du GICC » car elle est principalement destinée à financer un projet de recherche basé sur l'exploitation des études et/ou registres du GICC. Cette bourse est ouverte aux paramédicaux.

Vous pouvez solliciter la cellule recherche du GICC avant le dépôt de votre dossier par mail à l'adresse prix-bourses@sfc cardio.fr, en particulier pour obtenir la liste des variables collectées dans le CRF.

Article 2 : Dotation

La dotation de 30 000 € sera versée en une fois lors des Journées Francophones de l'Insuffisance Cardiaque, des Cardiomyopathies, de l'Assistance et de la Transplantation cardiaque (JFIC-CAT), essentiellement pour faciliter la vision du budget prévisionnel du candidat.

Ce montant pourra être versé à une fondation, une société savante, une association reconnue d'utilité publique, INSERM, CNRS, association loi 1901 dans le respect de l'application de la loi du 29 décembre 2011 du renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé.

Article 3 : Conditions de candidature

Sont autorisés à concourir à la bourse les membres de la SFC à jour de leur cotisation, qu'ils soient :

- Médecins ou chercheurs, âgés de moins de 40 ans au 31 décembre de l'année de leur candidature ;
- Ne pas concourir à une autre bourse de la SFC avec le même projet.

Ne sont pas autorisés à concourir :

- Les Professeurs des universités ;
- Les directeurs de laboratoire ou d'unité de recherche ;
- Les titulaires de diplômes de même niveau.



Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant la bourse, le lauréat s'engage à :

- Respecter les règles de fonctionnement du GICC ;
- Être à jour de sa cotisation SFC et être membre du GICC ;
- Réaliser son travail dans un délai de 12 mois ;
- Soumettre/Publier deux articles dans une revue scientifique avec comité de lecture et soumettre deux abstracts (congrès nationaux et internationaux) sur son travail de recherche ;
- Ce travail sera naturellement en accord avec les investigateurs coordinateurs des études ou registres et respectera les règles usuelles de publication ;
- Venir personnellement recevoir la bourse lors de la remise officielle sur les JFIC-CAT. Lors dudit congrès, il s'engage à rencontrer les membres de la Commission Recherche si une rencontre est décidée préalablement (voir alinéa précédent) ;
- Venir personnellement à la cérémonie de remise des Prix & Bourses de la SFC qui se déroule lors des Journées Européennes de la SFC (JESFC) ;
- Présenter son travail aux JFIC-CAT de l'année suivant la remise de la bourse ;
- Faire mention de l'origine de la bourse dans les publications issues du travail récompensé (remerciements au GICC et à la SFC) ;
- Présenter, s'il y a lieu, un avis favorable du Comité de Protection des Personnes et une autorisation de l'ANSM et à respecter les conditions requises par la Loi Jardé (Loi n° 2012-300 du 5 mars 2012) ;
- Se désister de la bourse s'il reçoit une autre bourse de la SFC

Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur www.sfc cardio.fr comprend :

- Une demande de candidature motivée ;
- Un curriculum vitae (deux pages avec les scores de publication personnelle et de l'unité clinique ou de recherche) ;
- Un exposé du programme de recherche en six pages maximum avec :
 - Titre de l'étude ou du registre concerné(e),
 - Investigateurs impliqués,
 - Résumé court de l'étude ou du registre,
 - Justification du projet (littérature internationale),
 - Objectif,
 - Validité du registre pour répondre à la question (données du registre),
 - Perspectives,
 - Références.

La 6^e page sera une page de synthèse sur la cohérence et son articulation avec le projet professionnel du candidat et la thématique de l'équipe d'accueil du GICC ;

- Un résumé global du programme de recherche (maximum 400 mots en français et 400 mots en anglais) ;



- Concernant le laboratoire ou l'unité clinique d'accueil :
 - Une attestation du directeur que tous les moyens nécessaires à l'étude seront disponibles lors de l'arrivée du candidat,
 - La liste des publications de l'équipe d'accueil des cinq dernières années.
- Un budget prévisionnel du programme de recherche ;
- Un calendrier prévisionnel du programme de recherche ;
- Le nom, les coordonnées du référent et les coordonnées bancaires de l'organisme gestionnaire de la bourse (INSERM, CNRS, association loi 1901).

Il est adressé à la SFC par e-mail à prix-bourses@sfc cardio.fr avant le 9 juin de l'année en cours. Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

Article 6 : Jury

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est composé de six membres proposés par le Comité de Direction du GICC en veillant à l'absence de liens entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier. Si l'impartialité des membres du jury était compromise, il est de leur devoir de se retirer des délibérations, les autres membres seront alors seuls à évaluer les dossiers concernés.
- La composition du jury doit être validée par le Conseil d'Administration de la SFC.
- Le jury se réserve le droit de ne désigner aucun lauréat (conserver les fonds pour augmenter la capacité l'année suivante, réorientation si plusieurs projets de qualité sur les autres appels d'offre).



Liste des études et registres SFC impliquant le GICC

La liste des études et registres impliquant le GICC est produite à titre indicatif et n'est ni exhaustive, ni figée. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, nous vous invitons à adresser votre demande à l'adresse prix-bourses@sfc cardio.fr.

PHHF (Recrutement terminé)

Investigateurs : T. Damy, N. Lamblin	Patients inclus : 664 (objectif initial : 620)
Date d'ouverture du registre : 7 mars 2012	Nombre de centres participants : 18
Date de fin des inclusions : 26 juillet 2018	Nombre de centres actifs : 10

Objectifs

PH-HF STUDY - Pronostic de l'Hypertension Pulmonaire post capillaire dans l'insuffisance cardiaque est une étude observationnelle prospective multicentrique avec évaluation hémodynamique invasive, échocardiographie initiale détaillée, bilan biologique et sérothèque, et suivi pronostic.

FRESH (Recrutement terminé)

Investigateurs : D. Logeart, T. Damy, R. Isnard	Patients inclus : 2718 (ICA 1051/ ICC 1667)
Date d'ouverture du registre : 14 février 2014	Nombre de centre participants : 41
Date de fin des inclusions : 31 décembre 2018	Nombre de centres actifs : 32

Objectifs

Décrire la démographie, les caractéristiques cliniques et les pratiques concernant la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients admis pour insuffisance cardiaque aiguë et des patients insuffisants cardiaques chroniques ambulatoires, en France.

FRESH ACHD (Recrutement terminé)

Investigateur : Magalie Ladouceur	Patients inclus : 341 (objectif : 350) (60 ICA / 281 ICC)
Date d'ouverture du registre : 26 juin 2017	Nombre de centre participants : 19
Date de fin des inclusions : 26 juin 2019	Nombre de centres actifs : 14

Objectifs

Décrire la démographie, les caractéristiques cliniques et les pratiques concernant la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients adultes avec une cardiopathie congénitale admis pour insuffisance cardiaque aiguë et des patients insuffisants cardiaques chroniques ambulatoires, en France.

OFICA 2 (Recrutement terminé)

Investigateurs : D. Logeart, C. Bouleti	Nombre de patients inclus : 1579
Date d'ouverture du registre : Mars 2021	Nombre de centre participants : 83
Date de fin des inclusions : Avril 2021 sous forme de 2 périodes d'inclusion d'une semaine	Nombre de centres actifs : 80

Objectifs

Apprécier les caractéristiques cliniques des patients admis pour insuffisance cardiaque aiguë, leur parcours de soin



et les pratiques concernant leur prise en charge jusqu'à la sortie, et mesurer leur impact sur le pronostic à 3 mois, 1 an et 2 ans avec un appariement avec le SNDS.

ICPS2

Investigateurs : F. Beauvais, T. Damy	Nombre de patients inclus : 793
Etude observationnelle rétrospective	Nombre de centres participants : -
	Nombre de centres actifs : -

Objectifs

Apprécier les premiers symptômes et le parcours pré-hospitalier (1^{er} contact médical, délai), intra-hospitalier (parcours de prise en charge) et post-hospitalisation de malades ayant été hospitalisés pour décompensation cardiaque aiguë.

OFICSeI (Recrutement terminé)

Investigateur : T. Damy	Nombre de patients inclus : 2822
Méthode : Questionnaires patients et cardiologues	Nombre de cardiologues : 300
Période : Année 2017	Nombre de centres actifs : -

Objectifs

Apprécier les caractéristiques démographiques, cliniques et reliées à l'insuffisance cardiaque de patients admis pour décompensation dans les 5 ans précédentes. L'étude a surtout pour objectif de décrire les conseils des médecins, les connaissances des malades et les pratiques autour du régime hyposodé.

APPLIMONCOEUR (en cours de recrutement)

Investigateur : E. Berthelot	Nombre de patients inclus : 72
Recherche interventionnelle à risques et contraintes minimales	Nombre de centres participants : 14
Fin de recrutement : juillet 2022	Nombre de centres actifs : 9

Objectifs

Etudier l'impact de l'utilisation de l'application numérique « moncœur » chez des patients hospitalisés pour insuffisance cardiaque (IC) aiguë ou décompensation d'IC chronique sur l'autogestion de la santé du patient.

EFHICAS (Recrutement terminé)

Investigateur : L. Kersi-Tartiere	Nombre de patients inclus : 1462
Méthode : Questionnaires patients, aidants et soignants	Nombre de centres participants : 86
Fin de recrutement : 31 juillet 2021	Nombre de centres actifs : 65

Objectifs

Décrire le handicap (au sens large du terme, incluant les conséquences sur la vie sociale, professionnelle et personnelle) généré par l'insuffisance cardiaque.

